



La Lettre

d' Informations Municipales Saint-Caprais de Bordeaux

MARS 2012

Elections présidentielles : 22 avril et 6 mai 2012

A Saint-Caprais, 2369 électeurs sont conviés à venir voter pour les élections présidentielles.
Bureau 1 : salle d'éveil à l'école maternelle et Bureau 2 : restaurant scolaire.
Le numéro de votre bureau est inscrit sur votre carte d'électeur.

Les bureaux seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Attention! Le premier tour des présidentielles a lieu pendant les vacances scolaires. S'il vous est impossible de venir voter, vous pouvez faire une procuration à un autre électeur dans la commune. Pour cela, il vous suffit de vous rendre à la gendarmerie, muni de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile, du nom (celui de jeune fille, le cas échéant) et de la date de naissance de la personne à qui vous donnez procuration. Une personne ne peut être mandataire que d'une seule procuration. Il faut effectuer vos démarches au plus tôt pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement.

Une journée réussie !!

Un temps clément malgré de mauvaises prévisions météo, beaucoup de monde, une atmosphère festive, et surtout des organisateurs heureux... Voilà l'ambiance qui régnait à Saint-Caprais le 17 mars dernier.

L'après-midi, le carnaval des enfants organisé par l'association des Parents d'Elèves a vu un grand nombre de joyeux lurons, grands et petits, participer à ce rendez-vous haut en couleurs. Jeux anciens en bois, fête foraine, animations, maquillage, goûter offert par la municipalité, cortège déchaîné et multicolore, bataille de confettis, farandole, jugement et châtiment (en grand feu de joie) pour M. Carnaval... Tous les ingrédients ont été réunis pour que la fête soit réussie ! Des photos du défilé sont exposées à la mairie, venez découvrir qui se cache derrière chaque déguisement !



Le soir, le loto inter-associations a rencontré un véritable succès et les joueurs sont venus très nombreux (plus de 500 participants) tenter leur chance. Beaucoup avaient répondu à l'invitation à venir déguisés pour poursuivre l'ambiance festive de l'après-midi.

Bravo et "chapeau bas !" à toutes les personnes, bénévoles et organisateurs, qui ont fait de cette journée une réussite !

En bref !

Jeux école maternelle

La réhabilitation des jeux dans la cour se termine. Les enfants vont très prochainement pouvoir les utiliser.

Limitation de vitesse

Des panneaux de limitation de vitesse à "50" ont été installés au Chemin du Petit Maître, sécurisant cette voie communale de plus en plus fréquentée.

Loustallaut

4 chênes malades ont été abattus pour raison de sécurité.

Gironde Numérique

Vendredi 9 mars en soirée, était proposée une réunion publique pour faire un point sur l'avancée de Gironde Numérique, et de manière plus nombriliste, sur le haut débit à Saint-Caprais.

Petite déception : il n'y avait pas plus de 23 personnes. Concurrence déloyale d'un match sportif ?

Georges Layris, conseiller délégué participant aux réunions du syndicat Gironde Numérique a fait un point d'étape et expliqué en termes aussi peu techniques que possible ce que nous pouvions en attendre.

Résumons brièvement : Les deux sous-répartiteurs téléphoniques qui desservent notre commune sont repérés comme étant en zone dite grise et par conséquent éligibles à

une montée en débit. Techniquement, pas de blocage pour nous, mais une attente encore nécessaire. L'ARCEP doit valider le projet dans sa globalité, et certaines communes posent quelques soucis. Budgetairement ensuite, un sous-répartiteur sera financé, mais il reste un doute pour le second. La communauté de communes prendra en temps utile les dispositions qui s'imposeraient.

Le financement d'un équipement satellitaire reste possible à hauteur de 400 € pour ceux qui ont le besoin impératif et immédiat d'un débit supérieur.

Nous vous tiendrons informés des prochaines avancées.

Conseil Municipal,
le 29 mars à 19h00 :
Vote du Budget

Consultez
les compte-rendus des
conseils sur le blog
de la mairie :
stcapraisbx.blogspot.com

Prochain Conseil Communautaire :

Le vote du budget de la
Communauté de Communes
aura lieu le 10 avril prochain.

Inauguration des city stades des communes de la CdC, le 14 avril.

10h30 pour celui de Saint
Caprais, en présence de
M. Philippe Madrelle,
Président du Conseil
Général, des Maires de la
CdC et d'élus
intercommunaux.

Inscriptions à l'école maternelle

A partir du vendredi 30 mars.
Le planning sera affiché
devant l'école.

PERMANENCE DES ELUS

Le Maire,
Jean-Paul PETIT, reçoit sur
rendez-vous pris à la mairie :
05 57 97 94 00

Permanence des élus
R. MANGEMATIN (Social)
Mardi de 09h00 à 12h00
C. BONETA (Urbanisme)
Lundi de 14h15 à 17h00.

L'ensemble des élus peut
vous recevoir sur rendez-
vous.

Défense incendie : ne fermez pas les bornes !

Lors d'opérations d'entretien du réseau d'eau par le Syndicat de Lyde ou de contrôles des ressources défense incendie par les pompiers, les bornes incendie sont ouvertes volontairement pour une durée qui peut aller jusqu'à la demi-journée. Merci de ne pas les refermer, cela perturbe le processus. En cas de doutes, renseignez-vous auprès de la Mairie.

L'espace de jeux ouvert au public.

L'espace jeux pour les enfants, situé au jardin du Presbytère est enfin ouvert au public. N'hésitez pas à venir y passer un moment avec vos enfants. Une inauguration officielle aura prochainement lieu.

Cap sur le Vin, le premier millésime

Le 11 mars, "Cap sur le vin", nouvelle manifestation organisée par Echo5cap, a rassemblé bon nombre d'épicuriens et d'amateurs de bons crus. Initiations à la dégustation, animations autour du vin, présentation des productions locales... avec un concept novateur à Saint-Caprais, "Le Pass Dégustation".



MANIFESTATIONS A VENIR... En Avril

Du 30 mars au 7 avril
Festival Entre2reves

Rens. : www.entre2reves.com

Dimanche 1er

- Vide Grenier à l'école élémentaire. (cette manifestation servira à financer le voyage en Espagne des CM2 de Mme BERTON). Inscriptions au 06 98 87 59 84.

- Après-midi GYM : organisée par "Gym attitude" de 13h30 à 17h00 au gymnase de Latresne. Aéro-zouk, cardio-boîte et stretching (+collation). Pour s'amuser avant tout. Accessible à tous. Rens. et inscriptions 06 63 26 70 98.

Mardi 3 et mercredi 4

Le Cirque Fratellini donnera des représentations le mardi 3 à 18h00 et le mercredi 4 à 15h30. Réservation des places dès l'arrivée du cirque le lundi 2 avril.

Samedi 21

Fête des Œillets, proposée par le Comité des Jumelages. 20h00 au gymnase rens : 05 56 21 36 89.

Prochaine Braderie du CCAS

Vendredi 30 mars, de 9h30 à 20h30 (première nocturne) et samedi 31 mars de 9h30 à 15h00. Vous y trouverez des vêtements femme, enfant, homme, à partir de 1 €.

De nouveaux conteneurs à textile : de nouveaux conteneurs "Le Relais", pour la collecte de textiles usagés, ont été installés sur la commune. Un au domaine de Loustallaut et l'autre à l'école élémentaire. Ils sont exclusivement destinés aux vêtements en mauvais état et à jeter.

Pour ce qui est des vêtements propres et en bon état que vous ne voulez plus, vous pouvez les déposer en mairie au profit du CCAS. Ces derniers alimentent nos braderies dont les bénéfices permettent d'aider les personnes dans le besoin ou de mettre en oeuvre de nouvelles actions.



Conteneurs à verre : Les six conteneurs à verre sont en cours de repositionnement. Vous en trouverez 2 au stade, 2 à Loustallaut, 1 près de la zone pétanque, et le dernier au lotissement La Grave. Un plan de situation vous sera prochainement communiqué.

Budget de la commune

De nombreuses réunions de travail, en commissions et toutes commissions... Le projet de budget de la commune est établi, il sera soumis au vote du Conseil Municipal le 29 mars prochain.

Pour ce qui est de la vie associative et de l'attribution des subventions, cela ne représente pas moins de 28 entretiens avec Bernard Maupomé et sa commission. Toutes les associations ont été conviées.

Le détail du budget sera publié sur le blog et expliqué dans le BCI du mois de mai.

La Commission Communale des Impôts Directs

La CCID est chargée, par le Code Général des Impôts, de mettre à jour les valeurs foncières retenues comme base de calcul des impôts directs locaux. Composée du maire ou de son adjoint délégué, de titulaires et suppléants (élus municipaux et habitants de la commune), ainsi que d'un géomètre du cadastre, elle se réunit au moins une fois par an. Elle étudie les nouvelles constructions, les changements de destination des immeubles, les classements des constructions.

La CCID s'est réunie le 23 mars à la mairie de Saint-Caprais.

Collectif sur le Patrimoine.

Les choses avancent pour ce collectif qui travaille sur le petit patrimoine de St-Caprais. Ce dernier s'est récemment réuni et avance concrètement.

Des axes de travaux ont été déterminés : collecte, numérisation et transcription des archives, enregistrements de témoignages, collecte d'objets anciens... Plus d'infos sur <http://histoire-saint-caprais.blogspot.fr>

Informations administratives

Cartes d'identité : Avec l'arrivée des vacances d'été, le nombre de demandes de cartes d'identité va augmenter : les délais d'attente seront plus importants. Ne tardez-pas, le cas échéant à venir faire vos démarches dès que possible à la mairie afin d'obtenir votre carte dans les temps.

Respect du voisinage : Attention au bruit ! S'occuper de son jardin ou se livrer au bricolage sont des activités fort agréables en cette saison, mais l'utilisation de machines bruyantes telles que tondeuse, tronçonneuse, bétonnière... ne peut se faire qu'à certains horaires pour le respect du voisinage : Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Centre de recyclage : zone artisanale du Limancet : 05 56 30 65 16

Lundi de 13h15 à 17h00 et du mardi au samedi de 9h15 à 13h00 et de 13h40 à 17h00.

Nous vous rappelons que vous ne pouvez pas brûler vos déchets verts dans votre propriété. Vous devez les apporter au centre de recyclage.



Anciens combattants :

Un St-Capraisien décoré

Lors de la commémoration du 19 mars, organisée par la FNACA cantonale au Monument aux Morts de Créon, le Maire, Jean-Paul PETIT a remis une médaille au titre de la reconnaissance de la Nation à un administré, M. François VIDAL.

infos assos

"Créafil et papiers" propose des stages ateliers tricot-couture-scrapping et ouvre ses portes à tous ceux et celles (entre 8 et 18 ans) qui veulent apprendre ou se perfectionner.

Tricot / couture du 16 au 20 avril et du 23 au 27 avril
Scrapping les mardis 17 et 24 avril
Rens. : 05 56 21 36 20 ou 05 56 78 73 01.